



Michèle Rivasi

17 h · 🌐

POLLUTION DE L'AIR : L'UE DOIT AGIR EN URGENCE EN REORIENTANT SES FONDS STRUCTURELS

Alors que vient d'être rendu un avis très alarmant de l'ANSES ce jour, Michèle Rivasi intervient en session plénière du Parlement européen à Strasbourg dans le cadre d'un débat sur les « Zones d'air pur dans les villes de l'UE ».

En Europe, selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la pollution aux particules fines (les PM_{2,5} de diamètre inférieur à 2,5 micromètres) cause chaque année 422 000 morts prématurées. Sans compter les risques de long terme, désormais bien documentés, sur la santé pulmonaire et cardiovasculaire voire neurologique liés à l'exposition chronique à un air vicié, lors des pics de pollution comme en connaissent régulièrement les grandes villes européennes.

Un nouveau défi : celui des particules ultra-fines

Dans un avis publié mardi 16 juillet, l'Agence de sécurité sanitaire en France (ANSES) appelle à la vigilance quant aux particules « ultrafines ». Par leur taille nanométrique, elles représentent une menace pour la santé, qui s'ajoute aux effets néfastes déjà bien connus des PM₁₀ et PM_{2,5}.

Aujourd'hui en effet, les pics de pollution sont calculés en concentration de particules et on raisonne en masse. Or, les petites particules, les plus toxiques, sont très légères. Il y a donc un vrai besoin de changer d'outils d'analyse, de voir plus finement la composition chimique de la pollution de l'air en raison de la diversité immense des polluants et de raisonner non plus en masse mais en nombre de particules dans l'air en mesurant les PM_{2,5}. Et ce d'autant plus que l'Etat français est régulièrement mis en cause depuis dix ans par les institutions européennes comme sa justice administrative pour ses défaillances chroniques en matière de lutte contre la pollution de l'air.

L'enjeu aujourd'hui est d'adapter nos outils en suivant les préconisations de l'OMS mais surtout d'agir pour lutter contre les sources de cette pollution atmosphérique à l'origine de tant de décès et de maladies chroniques en Europe.

Orienter les fonds européens en prenant en compte le péril climatique et la crise sanitaire générée par la pollution

Je partage l'avis de la Commission qui souligne la nécessité de renforcer la coopération avec les Etats membres et les collectivités locales en utilisant les fonds européens comme levier pour améliorer la qualité de l'air.

Cela signifie des mesures radicales :

- la fin du co-financement européen sur les projets d'infrastructures routières polluants et climaticides ;
- le financement de projets de transports collectifs structurant
- le financement d'un plan de reconversion écologique de l'industrie polluante ;
- l'aide et l'accompagnement pour réduire la place de la voiture en ville ;
- mais aussi l'aide à des projets expérimentaux d'études épidémiologiques mesurant l'impact sanitaire de la pollution de l'air (particules fines, effet cocktail...) sur ses habitants.

Je pense ici à ce qu'il se fait dans le golfe de Fos vers Marseille, l'un des territoires européens les plus pollués. En associant des volontaires aux mesures de la pollution industrielle, l'Institut écocitoyen de Fos-sur-Mer, près de Marseille, mène une démarche novatrice de science participative, tandis que les services de l'État peinent encore à reconnaître la dégradation de l'environnement et le danger sanitaire. Déjà en janvier 2017, l'étude Fos Epseal — la première « étude participative en santé environnement ancrée localement » menée en Europe a montré que les habitants sont atteints deux fois plus fréquemment de cancers qu'ailleurs en France. Et l'étude Index de l'Institut écocitoyen « pour la connaissance des pollutions » de Fos-sur-Mer a confirmé en mai 2018 la présence de polluants (plomb, furanes, PCB, benzène...) dans l'organisme des habitants du bassin de Fos.

S'attaquer à la pollution générée par les navires

Enfin, l'UE doit s'attaquer à un fléau nouveau lié à l'explosion du tourisme de croisière de plus en plus important et démesuré, notamment en Méditerranée. La pollution atmosphérique des navires induit, pour l'ensemble de l'Europe, une mortalité prématurée évaluée à 50 000 cas par an et un coût associé de 58 milliards d'euros.

Les écologistes exigent, pour faire face à ce fléau sanitaire, le passage de la Méditerranée en Zone ECA qui plafonne le taux de soufre dans les carburants marins à 0,1 %, une norme en vigueur depuis 2015 en mer Baltique, mer du Nord, Manche et Amérique du Nord. Et ceci plus vite que ne le propose le gouvernement français. Nous exigeons aussi des mesures d'urgence de raccordement électrique sur les ports pour les navires à quai et une réglementation du trafic et de la taille des navires.



ANSES.FR

Pollution de l'air : nouvelles connaissances sur les particules de l'air ambiant et l'impact du trafic routier
| Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de...

...tre, évaluer, p...